

24 OCT. 2013

ARRIVÉE

Canton de
Bordères/EchezEXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL-----
Commune d'IBOSSéance du 1^{er} octobre 2013-----
2013/070

Présents : Denis FEGNE ; Claude BONNEMAISON ; André GARRABOS ; Antoine PARDINA ; Serge ALMENDRO ; Daniel FROSSARD ; Jean-Louis SALLES ; Bernard JOUCLA ; Philippe SOULE-PERE ; Jeanne PEGHINI ; Ginette GAYE ; Alexandre ARRIZABALAGA ; Jean TRILLE ; Yves CASSAGNET

Absents excusés : Danièle CAZENAVE (procuration pour Antoine PARDINA) ; Louise BARROIS (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) ; Jean-Louis PEYRAMALE (procuration à Yves C ASSAGNET) ; Elisabeth VILLACAMPA ; Marc FALLIERO ; Régine TOSON ; Gisèle VINCENT

Absents non excusés : Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée municipal qu'il serait souhaitable de faire une décision modificative sur le budget M14 2013

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer les décisions modificatives suivantes :

DESIGNATION ARTICLES	MONTANT	
2313-83 Construction école maternelle	+ 6.000,00	
2315-81 Travaux Zac Bastillac		- 6.000,00
TOTAL	+ 6.000,00	- 6.000,00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme :

Le Maire

Denis FEGNE



Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 24/10/2013

de la publication le 24/10/2013

IBOS,

Le 24/10/2013

Le Maire,

Denis FEGNE



DF